

Ils répondirent donc avec une évidente mauvaise humeur : " S'il n'était pas un malfaiteur, nous ne te l'aurions pas mis entre les mains. "

Pilate dut esquisser un sourire amer, et se moqua d'eux dans cette réponse :

" Prenez-le donc et jugez-le conformément à votre loi. "

Les sanhèdres, plus aigres, exprimèrent brutalement leur requête au représentant de César :

" Il ne nous est plus permis, dirent-ils, de mettre personne à mort. "

Le ton de leur voix ajoutait : Tu le sais bien, toi qui personnifies la tyrannie romaine.

Pilate se souvint qu'un bon gouverneur romain était celui qui suscitait le moins de difficultés à l'empire, et s'appliquait par conséquent à rendre aussi acceptable que possible le joug de la conquête.

C'est pourquoi, sans accepter la sentence des pontifes, il consentit pourtant à les interroger sur les crimes, imaginaires ou réels, qu'ils reprochaient à leur condamné. Alors, ce fut un déluge d'accusations tumultueuses. Il fallait démontrer au prêteur que le coupable avait dix fois mérité la mort. Il fallait éviter pardessus tout un jugement en règle ; leurs propres efforts pour condamner Jésus légalement leur avait trop montré que les accusations et les témoignages contre le Christ ne tenaient pas debout. Ils s'efforcèrent d'en imposer par la multitude et la nature des griefs. Laisant de côté le prétendu crime religieux qui avait servi de prétexte à leur sentence, ils appuyèrent de préférence sur les délits politiques du prévenu. Ils connaissaient Pilate et le côté faible de son âme.

" Nous avons pris cet homme, dirent-ils, mettant la révolution dans notre nation, défendant de payer le tribut à César, affirmant qu'il est le Christ-Roi. "

Il n'était pas un homme intelligent à Jérusalem que de telles insinuations n'eussent fait sourire. Mais Tibère était à Caprée. Il suffisait qu'un jour il se trouvât quelqu'un pour